

**Synthèse des observations du public
Consultation du 09 août 2021 au 30 août 2021**

Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000

« Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont » renommé « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à Chauves-souris du Morvan » et abrogeant divers arrêtés de désignation de sites Natura 2000

Aucun commentaire n'a été émis sur le projet d'arrêté de modification de la zone spéciale de conservation « Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont » renommé « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à Chauves-souris du Morvan » et abrogeant divers arrêtés de désignation de sites Natura 2000 .